

L'R NA JOIE

N° 252 du
5 sept 1998
26^e année

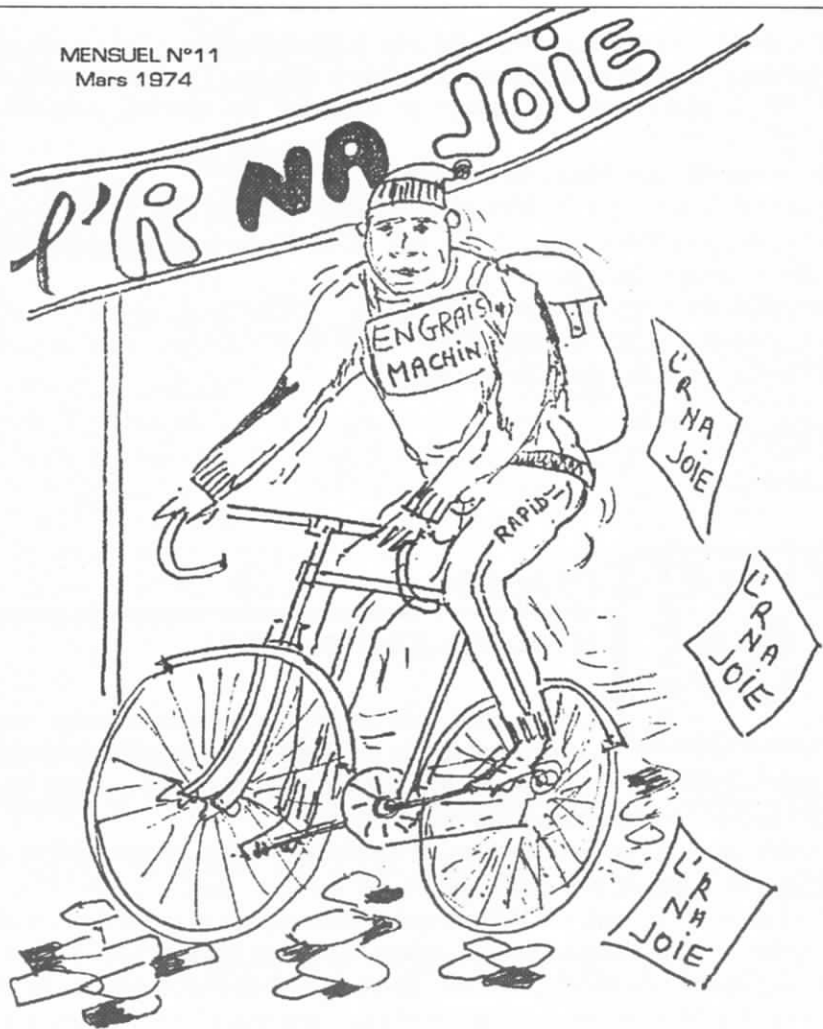
Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'a.s.b.l. Ernage Animation.

Editeur responsable : José JACOBS, drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Georgette & Robert NOEL,
Elisabeth LACROIX, Marie-Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS.

MENSUEL N°11
Mars 1974



Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.



CHRISTIAN

Tu as sifflé la fin du match ce début juillet. Bien que, depuis un certain temps, tu n'habitais plus Ernage, tu y gardais de nombreux contacts et plus particulièrement au foot.

Tu as marqué la vie de notre communauté et cela durant de nombreuses années.

Membre de la chorale au temps de ses balbutiements, c'est surtout vers les groupements sportifs et culturels du village que tu t'étais le plus investi.

Au RAPID, d'abord comme joueur et membre du comité, ensuite, comme arbitre.

A la balle pelote, aux côtés de tes fils.

Mais aussi à la création du comité des fêtes et de l'ASBL Ernage Animation. Tu participas à la naissance de l'R NA JOIE où tu assurais une partie de la distribution dans le village.

Mais au-delà de cette vie active parmi nous, qu'il me soit permis - au nom de tous ceux de qui tu fus le partenaire - de te dire combien nous apprécions ta bonne humeur, ta jovialité, ton efficacité.

Salut l'ami.

Jean



PLAINE

Réponse d'animateur !

Ce 13 août, lors de la plaine de vacances, rencontrant un animateur, je lui faisais part des risques qu'il y avait de laisser jouer de nombreux enfants dans certaines rues du village particulièrement fréquentées par des voitures.

«Il me répondit que cette remarque, il l'avait déjà reçue plusieurs fois et surtout de la part des parents des enfants.

Il me confia alors : tu sais +/- 100 enfants chaque jour et durant toute la journée dans l'école communale et ses annexes, cela fait quand même petit !

Maintenant que veux-tu ? Le jardin de la cure est inaccessible, la plaine de jeux qui jouxte l'église vient juste d'être fauchée mais l'herbe n'est pas encore ramassée ; quant à la salle et l'église, elles sont destinées à d'autres activités. Le ballodrome est occupé par l'auto école, la cour de l'école gardienne interdite en dehors des heures de classe mais, surtout, le terrain de foot à disparu !

Alors quel espace ? Il y a bien le rond point sur la place, mais je ne crois pas qu'il ait été créé pour cela et, de plus, il paraît qu'il a coûté cher ! Nous plaçons des panneaux « Plaine » et j'espère que nous n'aurons pas de gros problèmes. »

Voilà ce que j'ai entendu et que je livre à votre réflexion

Jean Lacroix



ENVIRONNEMENT

*Au collège des Bourgmestre et Echevins
de la ville de Gembloux .*

CONCERNE : ERNAGE, VILLAGE ABANDONNE, OUBLIE OU SACRIFIE ?

Dans l'R NAJOIE de juillet, un article concernant le manque d'entretien du sentier de la gare a provoqué de nombreuses réactions de la part des habitants d'Ernage et il est apparu que le mal était plus grave. Au point qu'une pétition spontanée, complétée par de nombreuses remarques, (que vous trouverez en annexe) a été réalisée dans le village et a réuni plus de 280 signatures. Elle a fait l'objet d'une interpellation auprès de la rédaction de l'R NAJOIE afin qu'elle serve de relais auprès de l'Administration Communale et, plus particulièrement, auprès des services et décideurs concernés.

Précédemment, il y avait un ouvrier communal qui avait comme tâche principale de s'occuper de l'entretien et du nettoyage des rues, sentiers, trottoirs ainsi que des abords des places, des écoles, de l'église, du cimetière, de la plaine de jeux communale et de bien d'autres endroits. Alex Botton assumait cette tâche consciencieusement, à la grande satisfaction de tous : le village était propre, net et bien entretenu. Que dire du service en cas de gel ou de problèmes ponctuels où il assumait directement une solution provisoire (sel aux rampes d'accès à la nationale ou dans la rue de l'Europe, ruptures de canalisations d'eau, défoncements de la voirie, branches arrachées par le vent, gravillons amenés sur la route par les eaux de ruissellement après un orage, et bien d'autres petites choses...).

Le pouvoir communal et son service des travaux en ont décidé autrement. Désormais, on envoie ponctuellement un commando de

plus ou moins trois hommes pendant une demi-journée pour résoudre, au plus vite, ce qui est apparent.

Après quelques mois, la grande majorité des Ernageois n'est pas satisfaite et se sent oubliée (sommes-nous devenus, comme d'autres villages peut-être, les «forers de Gembloux centre»)?

Actuellement, la sécurité est mise en danger à plusieurs endroits où la visibilité est masquée dans les virages et à certains carrefours ; la rampe d'accès à la nationale est parsemée de gravillons et autres déchets de verre.

Le 28 juillet, l'équipe de l'R NA JOIE a réalisé une cassette vidéo d'une dizaine de minutes reprenant quelques situations particulières ; celle-ci peut être mise à votre disposition, si vous le souhaitez.

La Communauté Ernageoise souhaite retrouver, dans les plus brefs délais, un village sécurisant, propre et entretenu et - mieux encore - revenir à la situation antérieure avec son service de proximité bien plus efficace.

Dans l'espoir d'être compris et entendus, soyez assurés, Messieurs les Bourgmestre et Echevins, de toute notre considération.

Pour l'équipe de l'R NA JOIE, le 05 /08/1998

(sé)

(sé)

José Jacobs.

Roland Vanhauwaert

N.B. Cette lettre sera publiée dans notre mensuel de septembre 98

** * **

Voici une synthèse des principales remarques que l'on pouvait trouver dans la pétition qui a été remise au collège des Bourgmestre et Echevins

1° - des routes, trottoirs, sentiers et abords des écoles, des places, de l'église, du cimetière et autres mal entretenus.

2° - un village sécurisant et propre.

3° - service de proximité, efficace par l'affectation, comme auparavant, d'une personne concernée au sein de notre communauté : Mr Botton Alex.

Ci-après, copie de la réponse du collège (que nous avons prévu de publier de toute façon)



VILLE DE GEMBOUX

Monsieur Roland VANHAUWAERT
R NA JOIE
rue Eugène Delvaux, 41
5030 ERNAGE

Dossier traité par :
N. Réf. :
V. Réf. :

Mme BALON
JB/MJV

Gembloux, le 12 août 1998

Monsieur,

Objet : Ernage, Village abandonné, cublé ou sacrifié.

Nous avons bien pris connaissance de votre lettre-pétition du 5 août 1998 dont objet sous rubrique.

Il est vrai que le Collège a restructuré, depuis quelques mois, son service d'entretien, et ce, dans un souci de mettre toutes les sections de l'entité gembloutoise sous un même pied d'égalité. Il a été tenu compte du fait qu'il était impossible de mettre un cantonnier dans chaque village et de prévoir pour chacun un équipement moderne, efficace et sécurisant.

Force est de constater, malgré l'effort fourni par la Ville pour équiper le service des plantations que celui-ci n'a pas, jusqu'à ce jour, rencontré les résultats escomptés. Cela est dû principalement à des phénomènes non prévisibles, à savoir : congés de maladie du personnel affecté à ce service, intempéries ...

Nous sommes conscients des problèmes et mettons tout en oeuvre (en personnel, en formation et équipement) pour obtenir un service optimal à l'attention de l'ensemble de la population gembloutoise.

Nous souhaitons d'autre part faire application de notre droit de réponse et dès lors, nous demandons la publication de la présente dans votre mensuel de septembre 1998.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire,


Josiane BALON.



Le Bourgmestre,


Dominique NOTTE.

Sans vouloir entamer une polémique, il y a lieu de constater que la réponse du Bourgmestre ne fait pas mention qu'il s'agit là « d'une expérience d'un an », ni que cette mesure a été prise, dans le but d'une plus grande efficacité, par « un contrôle plus suivi sur le personnel », comme certaines personnes généralement « bien informées » le diffusaient dans notre communauté !

Nous avons pu aussi constater que, rapidement, des équipes furent dépêchées dans nos rues et sentiers et que le pouvoir communal a été sensible à la réalité de notre action. A l'avenir, nous espérons que ces types de problèmes seront relayés par l'ASBL ERNAGE ANIMATION dont les statuts prévoient spécialement ce genre d'action à son article 2 « ...et en assurant la représentation et la défense des intérêts collectifs des Ernageois »

L'équipe de l'R Na Joie



I.G.W.. - ERNAGE

Oser le judo ! Pourquoi ?

Sport complet, le judo assure à ses pratiquants un développement musculaire harmonieux et un équilibre nerveux remarquable. Son enseignement judicieusement dosé le rend accessible à tous. Les grades en font une discipline sportive très attractive. Les progrès marqués par les ceintures encouragent le pratiquant et lui donnent constamment un objectif à atteindre. Le judo donne aux enfants et adolescents une confiance, un calme qui leur facilitent l'entrée dans le monde des adultes. Timide, maladroit ou débordant d'énergie et de vitalité, votre enfant trouvera grâce au judo l'assurance, l'adresse et la maîtrise qui lui manquent. Ce sport peut être pratiqué à tout âge, en famille et entre amis selon les possibilités de chacun.

Nous continuons cette année notre formule « Baby-Judo » accessible aux enfants à partir de trois ans et basée sur un judo plus ludique. Ce cours sera toujours donné par Gwenaëlle qui, grâce à divers jeux et accessoires, apprendra aux petits à chuter sans appréhension et à contrôler leurs mouvements.

Venez assister à ces cours et vous pourrez vous rendre compte des dispositions qu'ont les enfants pour la pratique de ce sport. Les deux premières séances sont gratuites à titre d'essai. Les adultes sont également les bienvenus.

Le judo, à Ernage, c'est un sport qui se pratique en famille ...

Grille horaire :

LUNDI	18h00 à 19h00	- cours pour tous + baby-judo
MERCREDI	18h00 à 19h30	- cours pour tous.

Reprise des cours :

Le lundi 7 septembre à 18 heures.

Conditions de participation :

- Etre âgé d'au moins 6 ans (excepté baby-judo) durant la saison 1998-1999...
- Aucune limite d'âge maximum
- Faire l'acquisition d'un judogi le plus rapidement possible
- Etre en ordre de licence-assurance vis-à-vis de la Ligue Francophone de Judo (1.100 F. pour l'année sportive)
- Etre en ordre de cotisation (4500 Frs pour l'année sportive)
- Pour le Baby-Judo, la cotisation est de 3.000 F. pour l'année.

Renseignements :

Marc LAMPROYE

Rue Abbé Victorien Cuvelier 1 - 5523 WEILLEN - Tél. 082/69.96.65
ou à la salle «La Concorde » à Ernage (près de l'église), soit par
téléphone 031/61.40.77 uniquement aux heures de cours, soit lors
d'une visite au moment des entraînements.

Marc LAMPROYE



ECHO DE LA FETE

Les Ernageois ayant bien festoyé pour la 25^{ème} fête, se trouvèrent fort dépourvus lors de la 26^{ème} Ernage Rencontre

Néanmoins après avoir «bossé» activement pour la réussite de la 25^{ème} et refusant de baisser les bras, un groupe de jeunes dynamiques relevèrent le défi et prudemment élaborèrent un mini programme afin de renflouer la caisse. Nous espérons qu'ils ont pleinement réussi car il serait regrettable qu'Ernage soit privé de cette occasion de rencontre annuelle appréciée par bon nombre d'Ernageois.

Merci aux bénévoles qui ont permis la poursuite des activités.

Encore une fois, BRAVO à toute l'équipe du comité.

S.Y.



RAPPROCHEMENT ERNAGE-MONTADY

Dans le cadre du rapprochement entre Ernage et Montady, nous nous sommes rendus chez nos amis français le week-end du 1^{er} mai. En effet, chaque année, à pareille date, les Montadynois organisent une grande journée sportive au profit d'une association de lutte contre le cancer. Au nom de notre amitié, nous avons voulu nous joindre à eux. Grâce à la vente de divers produits locaux belges, nous avons pu remettre un chèque honorable de 5000 FF.

C'est avec beaucoup d'étonnement, de curiosité et de plaisir que les Montadynois ont goûté nos traditionnelles « frites-mayonnaise-cervelas » arrosées d'une bière belge bien fraîche. Nous leur avons aussi proposé les oeuvres de certains artistes ernageois que nous remercions encore. Grâce aux groupes des Géants d'Ernage et des Vi Tchapias de Sauvenière, notre folklore wallon fut bien représenté et ce, gracieusement !

Bref, ce week-end fut encore marqué par la joie et l'enthousiasme qui est nôtre quand nous rencontrons nos amis du midi. Non seulement nos deux villages poursuivent le même but de rapprochement, mais des liens d'amitié sincères se sont aussi tissés entre beaucoup de familles. Il n'est donc pas étonnant de rencontrer régulièrement des Montadynois dans les rues d'Ernage ou de voir quelques Ernageois boucler leurs valises pour passer quelques jours à Montady. Il faut également noter que certaines épouses de nos pompiers gembloutois ont rejoint les rangs de notre féminin groupement. L'amitié n'a pas de limites géographiques !

Mais ce week-end du 1^{er} mai est déjà loin et il est maintenant question d'accueillir à notre tour nos amis. Ainsi, nous aurons le plaisir de les retrouver pour quelques jours le week-end des 25-26 et 27 septembre prochains. Voici donc le programme de ces trois jours :

Vendredi 25/9

Arrivée le matin.

Accueil et petit-déjeuner à la salle La Concorde.

Journée libre en famille.

Samedi 26/9

10h00 Visite des serres tropicales de Grand-Manil et de l'élevage d'escargots de l'Ourchet à Beuzet.

12h00 Repas en famille.

16h30 Verre de l'amitié à la salle La Concorde et animation folklorique par un groupe de Montadynois et par les Vi Tchapias.

18h00 Collation

20h00 Spectacle son et lumières " Jacques Brel " dans les jardins de la Faculté.

Dimanche 27/9

10h00 Mini tournoi de tennis de table à la salle La Concorde.

11h30 Apéritif.

13h00 Repas belge typique. Après-midi et soirée " récréatives " jusqu'au départ des Français.

Si vous ne connaissez pas encore nos amis de Montady, si vous avez envie de prendre part à nos réjouissances, venez nous rejoindre et participer à l'une ou l'autre activité. Et mieux encore, vous pouvez aussi devenir une famille d'accueil. Le comité " Rapprochement Ernage-Montady " est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Marie-Christine Lamproye, secrétaire.

RAPPROCHEMENT ERNAGE-MONTADY

Présidente :	Corinne Dufrasne
Vice-présidente :	Jacqueline Strebelle
Secrétaire :	Marie-Christine Lamproye
Trésorière :	Marie-Christine Kekenbosch
Membres :	Patsy Smekens
	Alice Bolain,
	Valérie Kekenbosch
	Maryline Dumont,
	Annick Scaillet.





EXPRESSIONS 98

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et vous souhaitons une excellente rentrée.

Comme nous vous l'avons annoncé dans l' R NA JOIE de juin/juillet, Sainte Cécile réunira les artistes et artisans d'Ernage pour le week-end « Expressions 98 » des 21 et 22 novembre. L'exposition se tiendra, sous le patronage de l'ASBL ERNAGE ANIMATION, dans le cadre rénové de l'église St Barthélemy.

Nous invitons les artistes et artisans d'Ernage à venir exposer leurs sculptures, broderies, poteries, dessins, peinture et autres créations plastiques.

Nous y attendons également nos poètes, musiciens, conteurs, comédiens Artistes et artisans en herbe, artistes et artisans confirmés, il est grand temps de vous faire connaître. Contactez dès à présent un de nos responsables afin qu'il vous réserve un espace ou un moment à « Expressions 98 ».

DATE ULTIME D'INSCRIPTION : 15.09.98.

Responsables

Expressions orales (Poèmes, contes, etc....)

Francis FELIX

chée de Wavre, 166
Tél. 61 04 91

Expressions musicales et chants

Serge JORIS

rue E. Labarre, 45
Tél. 61 09 68

Artisanats, arts plastiques, art floral

Françoise HAUWEN-D'HOLLANDER

Rue Omer Pierard 156
Tél. 60 13 87

Vous pouvez également contacter un des membres de notre chorale :

- Claire FANNA, rue de l'Europe, 214 61 29 86
- Liliane LARDINOIS, rue de l'Europe, 214 A 61 34 53
- André JACQMIN, chée de Wavre, 215 61 20 07

Pour que le week-end soit un succès, nous souhaitons accueillir de nombreux participants ernageois mais aussi beaucoup de visiteurs.

Bienvenue à tous et à toutes.
Pour la Chorale Saint Barthélemy
FRANCOISE HAUWEN-D'HOLLANDER



PATCHWORK DE L'AMITIE

EXPRESSIONS 98 - 21 & 22.11.98.

Souvenez-vous de l'article paru dans l' R NA JOIE de juillet :

«En ce temps là, la paix régnait dans les villages et chacun vaquait à ses occupations. Le soir, les femmes se réunissaient à la veillée pour confectionner de merveilleux kilts chauds et confortables.

Le patchwork était surtout considéré par les pionnières comme une nécessité. Elles utilisaient le moindre bout de tissu à la confection de couvertures chaudes pour les hivers rigoureux.....»

Nous Ernageoises et Ernageois, nous allons créer et exposer NOTRE patchwork de l'amitié à « Expressions 98 ».

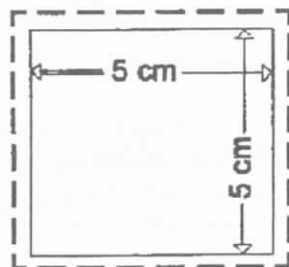
Je vous rappelle de quoi il s'agit :

Chaque personne apportera sa (ou ses) pièce(s) : il s'agira d'un carré de tissu composé de 4 carrés.

Découper des carrés de 6 cm de côté (4 au total). Les assembler pour former un carré (Coutures de 1/2 cm). Le carré assemblé comportera donc 2 rangées de 2 carrés.

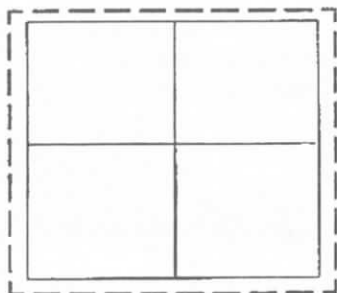
Couleurs : au choix

Tissus : de préférence coton



+1/2 cm couture

**soit 4 carrés
de 6 cm de côté
à découper et
assembler**



Quelques carrés me sont déjà parvenus - Bravo pour votre travail !!!

Il me faut absolument d'autres carrés !! Il est grand temps de trouver une aiguille, du fil et quelques bouts de tissus.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez recevoir des bouts de tissus !!

Les carrés de tissus assemblés (machine ou main) devront être remis le 20 septembre 98 au + tard.

Que vous soyez bonne couturière ou couturière d'un jour, l'important est de participer ensemble à cette exposition.

D'avance merci de votre participation
FRANCOISE HAUWEN-D'HOLLANDER

En cas d'absence, merci de bien vouloir déposer vos carrés dans la boîte aux lettres - 156 rue Omer Pierard.



PAROISSE SAINT-BARHELEMY A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES
MESSES DOMINICALES

SEPTEMBRE 93

Dimanche 6 septembre à 10h45

- Joffre LACROIX, Véronique DEPIREUX et Jean BRICHART
- Constant MAUIENT et Ida AGENOR
- Aux intentions de la famille et des amis GUINAND-LESOYE
- Défunts des familles LANNEAU-PIERARD-MAMBOURG.

Dimanche 13 septembre à 10h45

- Bernard LARDINOIS
- Willy MATHY
- En l'honneur de Notre-Dame des Affligés
- Défunts des familles Marie-José DA-SILVA et son époux.

Dimanche 20 septembre à 10h45

- Amélie DESSART
- Francine LETELLIER, Albert DENIS et Elodie NOLET
- Yvonne LORENT
- Défunts des familles AGENOR-GOOSSENS

Dimanche 27 septembre à 10h45

- Juliette DUJARDIN, Mathilde DUJARDIN et Gérard STOQUART
- Andrée ROBERT
- Pour les âmes du Purgatoire
- Défunts des familles BASSINNE-MANDELAIRE-GRANDHENRY-PIREAUX
- Défunts des familles Marie-José DA-SILVA et son époux.

OCTOBRE 98

Samedi 3 octobre à 11h00

- Baptême du petit Robin DEWULF, fils d'Anne DECOSTER et de Bruno DEWULF de la rue Louis Denamur.

Dimanche 4 octobre à 10h45

- Joffre LACROIX, Véronique DEPIREUX et Jean BRICHART
- Joséphine DAUSSOGNE, Pierre JACOBS et les défunts des familles DELMARCELLE-DUMONT
- Défunts des familles VAN HES-GIRTGEN
- Pour une intention particulière.

Dimanche 11 octobre à 10h45

- Amélie DESSART
- Bernard LARDINOIS
- François RAYMAKERS
- Défunts des familles VAN MELLAERT-SERVOTTE
- Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL

Toute modification sera annoncée au cours de l'office précédent.

Pour rappel : il y a toujours, à l'école gardienne, une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : tél. 60.15.65

Le n° d'appel de Monsieur l'Abbé VILLERS, Doyen de Gembloux, est le 61.32.61 et celui de Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique : le 61.01.27

Eugène DEHOUX.

**L'R NA JOIE du mois prochain sera
distribué pour le 10 octobre**



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

PERMANENCE : Rue Omer Piérard 124

En septembre : les mardis 1 et 15 de 16 à 19 heures

En octobre : les mardis 6 et 20 de 16 à 19 heures

LA MUTUALITE CHRETIENNE AUJOURD'HUI ! (suite)

Des intérêts communs

La Mutualité chrétienne est un mouvement social qui défend les intérêts de ses membres, consommateurs de soins de santé et de services sociaux. Elle assure une bonne qualité des services et favorise la solidarité entre les malades et les bien portants. Son fonctionnement quotidien s'inspire des valeurs chrétiennes de l'engagement. La Mutualité chrétienne croit au potentiel de chacun et accorde une attention particulière à toute personne en difficulté.

Elle assure ses membres contre les frais découlant d'une maladie et leur assure un revenu de remplacement en cas de période de maladie ou de congé de maternité. Elle remplit cette mission légale en garantissant une qualité de soins à tous, tout en maintenant la solidarité.

Elle aide les gens à se mettre en ordre et à le rester, dans le cadre de l'assurance maladie. Elle met toutes les informations utiles à leur disposition afin que la période de maladie se déroule de manière optimale. Le membre peut, via le réseau des mutualités, faire appel à l'ensemble des services disponibles : services sociaux et de défense, soins à domicile, service de prêts, médecin-conseil ou gardes-malades.

Elle stimule ses membres à assumer la responsabilité de leur état de santé grâce aux services d'information à la santé, afin que ceux-ci adoptent un mode de vie plus sain et entretiennent de meilleurs contacts avec les prestataires de soins. Le service de prêts de matériel sanitaire favorise l'autonomie en cas de maladie ou de handicap. On peut se procurer ce matériel en s'adressant au service SOLIVAL, rue du Lombard 8 à 5000 NAMUR (tél. 081/24.48.45). Le personnel peut vous guider dans le choix du matériel le plus adapté aux besoins et conseiller pour les aménagements du domicile.

Elle rassemble l'énergie de nombreux bénévoles jeunes et moins jeunes à Jeunesse et Santé, à l'Aide aux malades, à l'Union Chrétienne des Pensionnés et à l'Association Chrétienne des Invalides et Handicapés.

Eugène DEHOUX